CHAPITRE 30

On peut être pro-avortement tout en faisant partie de la secte Vatican II

« ... aucun politicien pro-avortement, quelle que soit sa notoriété ou l'audace avec laquelle il soutient l'avortement, n'a été excommunié (expulsé de l' « Église ») par les antipapes Vatican II. »



FIGURE 30.1



FIGURE 30.2 – John Kerry recevant la « communion » dans une église Vatican II à Boston. Remarquez l'image miraculeuse du bébé qui apparaît comme si Kerry est en train de le manger!

Nous avons montré en détail que la secte Vatican II pratique l'indifférentisme religieux et le déni des dogmes catholiques de base. Les seuls sujets pour lesquels ils semblent conserver une opinion traditionnelle sont les questions relatives à la moralité et la dignité humaine, non pas les questions de foi. Par exemple, même si la secte Vatican II est en faveur des fausses religions comme l'islam et le judaïsme, elle prétend être contre l'avortement et la contraception artificielle.

Toutefois, aucun politicien pro-avortement, quelle que soit sa notoriété ou l'audace avec laquelle il soutient l'avortement, n'a été excommunié (expulsé de l' « Église ») par les antipapes Vatican II. Pourtant, souvenez-vous qu'il fallut moins de 72 heures à Jean-Paul II pour « excommunier » l'archevêque Marcel Lefebvre au motif qu'il avait consacré des évêques sans mandat pontifical! Lefebvre avait consacré ces évêques pour la propagation de la Messe traditionnelle en latin. Cela préoccupait tellement Jean-Paul II que davantage de messes traditionnelles en latin fussent dites, qu'il voulut désespérément y mettre un terme. Ainsi, il ne perdit pas une seule minute pour asséner le coup de marteau. Si lui, Benoît XVI et François étaient vraiment contre l'avortement, ils auraient agi tout aussi rapidement contre les politiciens obstinément pro-avortement, en ayant recours à la peine d'excommunication - tout comme le fit Jean-Paul II avec Lefebvre.

Le cas le plus connu est celui du candidat démocrate aux élections présidentielles américaines, John Kerry. Kerry possédait « un dossier de vote 100% pro-avortement, » et affichait sa position pro-avortement aux yeux du monde entier quand il devint l'une des figures mondiales les plus connues dans la campagne présidentielle américaine de 2004. Il recevait constamment la « Communion » dans l'Église Novus Ordo, malgré les protestations de millions de personnes qui professent être catholiques. Jean-Paul II ne fit absolument rien à ce sujet, et Benoît XVI non plus.

Si quelqu'un avait dû être excommunié par la secte Vatican II pour une position proavortement, cela aurait été John Kerry. Non seulement il ne fut pas excommunié, mais presque tous les évêques du Novus Ordo ayant touché le sujet, refusèrent de dire que Kerry *devait être interdit de Communion*. À la fin de ce chapitre, nous examinerons les implications théologiques de ce fait pour la hiérarchie de l'Église Vatican II/Novus Ordo.

L'évêque américain Robert Vasa de Baker (dans l'État de l'Oregon) a décrit la discussion et la décision des évêques sur la question des politiciens catholiques proavortements :

« De façon très spécifique, la question fut posée de savoir si le refus de la sainte Communion est "nécessaire en raison de leur soutien public à l'avortement sur demande." « <u>Le point de vue finalement accepté par le corps des évêques était qu'un tel refus n'était pas forcément "nécessaire"</u>, mais qu'il était certain qu'un tel refus était possible et admissible, si, dans le jugement de l'Ordinaire du lieu, il était estimé que ce fût "la plus prudente décision de l'action pastorale." » [2]

Cela signifie que la politique officielle, adoptée par les « évêques » des États-Unis sur cette question gravissime, est que les politiciens pro-avortement ne doivent pas se voir refuser la Communion, et que tout « évêque » peut décider pour lui-même. Ceci prouve que, d'après la secte Vatican II, on peut recevoir officiellement la « communion » et être « catholique » tout en étant pro-avortement.

Après avoir résumé leur politique selon laquelle les « évêques » décident pour euxmêmes si ceux qui prônent le meurtre dans l'utérus devraient recevoir ou non la Communion, le « cardinal » Ratzinger a déclaré que tout ceci était « tout à fait en harmonie » avec les principes de la Congrégation pour la Doctrine pour la Foi. [3]

Il faut rappeler dans quel contexte ces conclusions furent tirées. En 2004, le scandale des politiciens « catholiques » pro-avortements recevant la « Communion » sans être déclarés excommuniés <u>fut mis en avant et porté au centre du débat par des médias « catholiques » et de nombreux médias grand public</u>. Tout le monde était au courant, mais la question était : la secte Vatican II fera-t-elle quelque chose pour arrêter tout cela? La secte Vatican II acceptera-t-elle des individus en faveur de l'avortement comme « catholiques » ou non? Déclarera-t-elle que leur appartenance à l' « Église » dépend de leur rejet de l'avortement? Ou, par son silence, indiquera-t-elle qu'on peut soutenir n'importe quoi dans la secte Vatican II sans être excommunié? La réponse est que rien n'a été fait. L'inaction dans ce contexte équivalait définitivement à une déclaration officielle faite par la secte Vatican II qu'on peut être catholique et pro-avortement en même temps.

Pour résumer : la secte Vatican II refuse non seulement d'excommunier les politiciens pro-avortement - comme John Kerry - mais le chef même de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le « Cardinal » Ratzinger (futur Benoît XVI), convenait que les politiciens pro-avortement ne devaient pas se voir refuser la communion, prouvant ainsi que la secte Vatican II ne pense pas qu'être contre l'avortement soit un dogme obligatoire.

Le Secrétaire d'État du Vatican, le « Cardinal » Angelo Sodano, récompensa du titre de Chevalier Julian Hunte, un politicien pro-avortement aux Antilles. [4]

Le « très conservateur » Charles Chaput, « archevêque » de Denver, ne croit pas que les politiciens pro-avortements doivent être interdits de communion; mais il ne l'a

pas « exclu. » Oula... il doit vraiment être le « cauchemar des hérétiques »!

« L'archevêque [de Denver, Chaput] a refusé d'exclure quelqu'un de la Communion, affirmant : "Refuser à quiconque la Communion est une question très grave. Ceci doit être réservé aux cas exceptionnels de scandales publics." » [5]

Cette personne n'est tout simplement <u>pas</u> catholique; pourtant Chaput est <u>radicalement conservateur</u> selon les normes du Novus Ordo! L' « Évêque » Mengeling de Lansing, dans le Michigan, aux États-Unis - un autre apostat - refusa catégoriquement de punir le gouverneur pro-avortement Granholm. « L'évêque Mengeling vient de déclarer officiellement aux médias qu'il ne FERA RIEN pour discipliner Granholm ou tout autre homme politique catholique pro-avortement. » [6] L'hérétique à l'origine de cet article dit que l' « évêque » Mengeling avait rompu avec Rome (les « papes » Vatican II). Pas tant que ça, car les antipapes Vatican II n'avaient rien fait pour excommunier les politiciens pro-avortement, ou les empêcher de recevoir la communion. Ils auraient pu très facilement - et immédiatement - excommunier John Kerry et tous les politiciens pro-avortement; mais ils choisirent délibérément de ne pas le faire, parce que ce sont des apostats qui ne sont pas vraiment opposés à l'avortement.

Le « cardinal » de Baltimore, aux États-Unis, William Keeler, déclara également que John Kerry ne devrait pas se voir refuser la communion. Il disait que ce n'est pas le rôle des évêques de faire une telle chose : « Nous n'avons pas besoin que des évêques entrent en scène. » [7]

On se demande : qu'est-ce qu'un « évêque » doit faire selon lui? Jouer à celui qui gère la situation en déplaçant un peu partout des pédophiles, puis engager des avocats pour négocier les règlements à l'amiable de scandales sexuels?

Keeler, c'est cet apostat qui avait également dit qu'on ne devrait pas convertir les juifs, mais là encore, c'est à peu près le cas de tous les « évêques » Novus Ordo!

L'ancien « évêque » de Pittsburgh, aux États-Unis, l'apostat Donald Wuerl, ne dénonça pas, lui non plus, la Communion pour les pro-avortements : « L'évêque catholique de Pittsburgh a déclaré hier que les politiciens catholiques ne devraient pas soutenir l'avortement légalisé, mais qu'il ne préconise pas de leur refuser la sainte communion. » [8]

L' « archevêque » de Cincinnati, aux États-Unis, Daniel Pilarczyk, déclara quant à lui que les politiciens pro-avortement ne devraient pas se voir refuser de communion, parce qu'on devrait alors refuser la communion à tout ceux qui nient un enseignement de l'Église! Eh oui, ça devrait être le cas espèce d'apostat!

« Archevêque » Daniel Pilarczyk : « ... il me semble que nous devons être très prudents quant à priver de sacrements des individus en se fondant sur ce qu'ils disent croire, surtout quand ce sont des convictions politiques. Donc, admettons que Kerry croie que l'avortement est une bonne chose pour notre société. Lui refuseriez-vous la communion à cause de ses opinions? Qu'en est-il alors des gens qui n'aiment pas Humanae Vitae? Qu'en est-il des gens qui n'aiment pas l'enseignement de l'Église sur la peine de mort, ou sur les mariages homosexuels? Allons-nous les refuser?

M. Allen : Une partie de l'opinion catholique répondrait oui à cette question.

Arch. Pilarczyk: Je le sais bien. Mais il y a aussi une question de justice là. Il me semble que la dernière chose que veuille faire n'importe quelle église, ou représentant ou mandataire de l'Église, c'est de refuser à quelqu'un les sacrements de façon injuste. Il me semble sur ce point que c'est beaucoup plus sensé de présumer la bonne volonté des gens, de supposer une conscience erronée ou confuse, et de leur donner la communion, plutôt que de dire, "Je pense que vous pensez comme ci comme ça..." » [9]

L' « évêque » de Fresno, John Steinbock, en Californie, ne plaida pas non plus en faveur du refus de la Communion aux pro-avortement : « J'ai fait remarquer à des prêtres et des diacres que ce document n'a pas dit, comme l'ont faussement rapporté les médias séculiers, que les politiciens catholiques qui votent pour l'avortement ne peuvent pas recevoir la communion. Il ne se réfère en aucun cas aux hommes politiques catholiques. » [10]

L' « archevêque » de Seattle, aux États-Unis, Alexander Brunett, déclara que les politiciens pro-avortement ne devraient pas se voir refuser la sainte Communion : « Les ministres de l'Eucharistie ne devraient pas décider eux-mêmes le fait de refuser la sainte Communion à tous ceux qui se présentent. » [11]

L' « évêque » de Galveston-Houston, aux États-Unis, Joseph A. Fiorenza, s'est élevé contre la petite poignée d' « évêques » Novus Ordo en faveur du refus de la Communion :

« Comme vous le savez, quelques évêques ont fait des déclarations publiques dans lesquelles ils favorisent le refus de la sainte Communion aux politiciens catholiques constamment en opposition avec l'enseignement de l'Église sur la question la plus fondamentale des droits humains, le droit

de naître. J'aurais vraiment souhaité que ces évêques attendent le rapport du groupe de travail. Ils ne l'ont pas fait, et maintenant beaucoup de gens demandent à leur propre évêque diocésain de prendre la parole sur cette question. Sans rentrer dans les détails des questions pastorales et canoniques impliquées par ce sujet, je crois que la tradition de l'Église ne favorise pas le refus de l'Eucharistie comme sanction contre des politiciens catholiques pro-avortement. En fait, je crois qu'une telle sanction serait contre-productive et nuirait à long terme au mouvement pro-vie. » [12]

Il est évident que l'« évêque » Fiorenza ne connaît rien à la tradition de l'Église. Les papes, au cours des âges, ont proclamé le dogme disant que les non-catholiques qui reçoivent l'Agneau en dehors de l'Église reçoivent leur propre condamnation.

Pape Pie VIII, *Traditi humilitati*; 24 mai 1829 : « Jérôme avait coutume de le dire de cette manière : **celui qui mange l'Agneau en dehors de cette demeure périra comme ont péri ceux qui n'étaient pas dans l'Arche avec Noé durant le Déluge**. » ^[13]

Pape Grégoire XVI, *Commissum divinitus*; 17 mai 1835 : « ... quiconque ait l'audace de se séparer de l'unité de Pierre puisse comprendre qu'il ne partage plus dans le mystère divin ... "Quiconque mange l'agneau en dehors de cette maison est impie." » [14]

Pape Pie IX, Amantissimus; 8 avril 1862 : « ... quiconque mange de l'agneau et n'est pas un membre de l'Eglise, a profané. » [15]

Et le pape Benoît XIV (non pas l'antipape Benoît XVI) clarifie les choses quand il dit que non seulement les non-catholiques déclarés doivent se voir refuser les sacrements, mais également quiconque est connu pour s'opposer ne serait-ce qu'à un seul enseignement officiel de l'Église.

Pape Benoît XIV, Ex omnibus; 16 oct. 1756: « L'autorité de la constitution apostolique qui commence Unigenitus est assurément si grande et revendique partout la vénération sincère et l'obéissance, que personne ne peut en retirer la demande qui lui est dû ou s'y opposer sans y risquer la perte du salut éternel. Or, une controverse s'est levée quant à savoir si le viatique doit être refusé à ceux qui s'opposent à la Constitution. Il faut répondre sans hésiter que tant qu'ils s'y opposent publiquement et notoirement, le viatique doit leur être refusé; cela s'ensuit pour la

<u>loi universelle</u> qui interdit à un pécheur public notoire d'être admis en communion eucharistique, qu'il la demande en public ou en privé. » ^[16]

Les évêques de l'Arizona, aux États-Unis ne dénonce pas la Communion de John Kerry : « ... deux évêques arizoniens disent qu'ils ne refuseraient pas la communion aux politiciens catholiques romains qui soutiennent les droits à l'avortement. L'évêque Thomas J. Olmsted de Phoenix a dit qu'au lieu de refuser d'offrir la communion, il tenterait d'utiliser la persuasion pour sensibiliser les politiciens aux enseignements de l'Église. » [17]

Nous pourrions continuer de citer des listes entières d'« évêques » Novus Ordo disant la même chose, mais tout ceci est déjà très clair : dans la secte Vatican II, l'opposition à l'avortement est une chose facultative, à laquelle la « hiérarchie » Vatican II vous « persuadera » de tenir. En d'autres termes, c'est juste une question d'opinion, non un dogme obligatoire sous peine d'excommunication, d'anathème et de damnation.

Nous devons maintenant examiner les implications théologiques de cette position, ou plutôt, la non-position de la secte Vatican II. L'hérésie se manifeste non seulement en parole et en acte, <u>mais aussi par omission</u>. Si un homme dit qu'il est en faveur du dogme catholique, mais qu'il refuse de condamner une hérésie opposée à ce dogme lorsque cela lui est demandé, alors il n'est pas catholique. Cette vérité fut démontrée au cours de la crise arienne. Le célèbre évêque Eusèbe de Nicomédie signa la profession du dogme trinitaire du concile de Nicée, mais refusa de condamner les ariens qui niaient ce dogme.

« Il n'y eut plus ni chuchotements, ni clins d'œil ni hochements de tête de la part des ariens. L'Église avait fait son premier grand pas pour définir plus précisément la doctrine révélée, en réponse au défi d'une théologie hérétique. Un credo fut élaboré, incarnant cette nouvelle formulation, pour transmettre une meilleure prise de conscience — bien que jamais comprise totalement - du mystère divin. Il fut présenté pour signature le 19 juin 325. Tous les évêques le signèrent, sauf deux venant de Libye et étroitement associés aux ariens depuis le début. Ceux-ci et Arius furent exilés en Illyrie. Même Eusèbe de Nicomédie signa, bien qu'il refusât de se joindre à la condamnation d'Arius. » [18]

Puisqu'Eusèbe de Nicomédie eut refusé de condamner les ariens et leur « eut offert l'hospitalité, » même s'il avait signé la profession du dogme véridique, **il fut à juste titre banni avec les hérétiques**. ^[19] De même, les « évêques » Novus Ordo/Vatican II ne peuvent pas prétendre s'opposer à l'avortement – qui, comme nous l'avons vu, est la seule hérésie ou atrocité contre laquelle ils s'élèvent parfois – tout en signant

des déclarations disant qu'il ne faut pas s'y opposer; comme ils n'excommunient pas ou ne condamnent pas les défenseurs obstinés de l'avortement, ils n'y sont pas vraiment opposés. Nous avons vu que tous ensemble - et avec l'accord de Rome - ils refusent d'excommunier ou même de tenir comme indigne de « Communion » des défenseurs obstinés du meurtre utérin (avortement), qui se trouvent juste sous leurs yeux, comme John Kerry.

Le 10 mai 2004, quarante-huit démocrates du Parlement des États-Unis - y compris des « catholiques » en faveur de l'avortement – envoyèrent une lettre au cardinal Theodore McCarrick, de Washington D.C., déclarant avec hardiesse que refuser la communion aux hommes politiques catholiques, comme moyen de pression pour les droits de l'avortement, serait contre-productif et inciterait peut-être à l'anticlérica-lisme. [20] En d'autres termes, ils jetaient avec audace au visage des « évêques » leur rejet de l'enseignement catholique - leur lançant ainsi un véritable défi. Bien sûr, rien ne fut fait de la part de ces « évêques, » de la secte Vatican II, pour condamner ces hérétiques exhibant leur hérésie.

Ainsi, c'est un fait qu'on peut être membre de la secte Vatican II sans être opposé à l'avortement. En fait, le 22 juin 2006, lors de la « Messe » d'intronisation de l'archevêque Donald W. Wuerl, John Kerry reçut la « Communion » du nonce de Benoît XVI auprès des évêques américains :

« Durant de la messe, Kerry, favorable au maintien de la légalisation de l'avortement, reçut la Communion dans la main de l'archevêque Pietro Sambi, nonce apostolique aux États-Unis et représentant du Pape Benoît XVI auprès des évêques des États-Unis. Mgr Wuerl distribua la communion aux côtés du nonce. » [21]

Ces faits prouvent abondamment qu'être contre l'avortement n'est pas une chose obligatoire pour faire partie de la secte Vatican II. Mais, par contre, vous ne pouvez pas consacrer des évêques pour la propagation de la Messe traditionnelle en latin sans être excommunié dans les 72 heures (comme ce fut le cas de Lefebvre). Cela démontre, une fois de plus, que la secte Vatican II n'est pas l'Église catholique, mais une Contre-Église.

8

Notes

```
[1] Time Magazine, 21 juin 2004, p. 4.
[2] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#
  anchor36189926
[3] http://www.usccb.org/comm/archives/2004/04-133.htm
[4] http://www.lifesite.net/ldn/2004/sep/04092702.html
[5]http://www.lifesite.net/ldn/2004/may/04052603.html
[6] http://www.catholiccitizens.org/press/contentview.asp?c=14536
[7] The Baltimore Sun, 28 mai 2004.
  http://www.wff.org/Bishops_Catholics_Politics.html#
  anchor69086
[8] http://www.pittsburgpostgazette.com/pg/04147/322065.stm
[9]http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#
  anchor932576
[10] http://www.dioceseoffresno.org/letters/20040701knxtcommunion.
[11] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#
  anchor3484970
[12] http://www.wf-f.org/Bishops_Catholics_Politics.html#
[13] Claudia Carlen, The Papal Encyclicals, The Pierian Press, Raleigh, 1990, V. 1
  (1740-1878), p. 222, n° 4.
[14] The Papal Encyclicals, V. 1, p. 256, n° 11.
[15] The Papal Encyclicals, V. 1, p. 364, n° 3.
[16] The Papal Encyclicals, V. 1, pp. 105-106, n° 3.
[17] http://www.tucsoncitizen.com/news/local/052204b1 abortion
[18] Warren H. Carroll, A History of Christendom, Vol. 2 (The Building of Christen-
  dom), Christendom Press, Front Royal, VA, 1987, p. 11.
[19] P. John Laux, Church History, Tan Books, Rockford, IL, 1989, p. 112.
[20]http://www.msnbc.msn.com/id/5017313/
[21] http://www.catholic.org/international/international story.
  php?id=20313
```